

Merci de respecter la mise en forme de ce document (police, caractères, marges, etc)

**Formulaire de restitution d'une synthèse**

**Arrondissement : SANARY 83110**

Merci de supprimer les intitulés qui ne correspondent pas à votre situation

**Type de réunion**

Réunion de collègue public

**Numéro et titre du premier sujet traité**

**06. Comment l'École doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?**

L'hétérogénéité dans les classes n'est pas seulement une difficulté mais aussi un enrichissement par la stimulation, le problème n'étant pas le niveau des élèves, mais leur comportement, y compris pour les bons éléments.

Il faut associer aux classes hétérogènes sans filières un système d'individualisation des parcours et de certains temps scolaires avec des moyens horaires suffisants: par des groupes de niveau et des emplois du temps en barrettes par matière avec des moyens horaires supplémentaires spécifiques (hors DHG)

Il est nécessaire de renforcer les commissions d'harmonisation école collège pour l'information des enseignants et de donner la priorité à la remédiation en primaire avec des moyens supplémentaires et davantage d'enseignants spécialisés chargés ponctuellement d'élèves au rythme plus lent.

**Numéro et titre du deuxième sujet traité**

**15. Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?**

Nous réaffirmons le rôle primordial des parents en matière d'éducation.

Prévoir des moyens horaires et humains supplémentaires pour la mise en place de coordinations qui permettent la cohérence et la cohésion de la communauté éducative dans l'établissement et l'application de règles communes en ayant en perspective l'adhésion à un projet de société qui ne privilégie pas uniquement la consommation, l'individualisme et l'intolérance.

La lutte contre la violence et les incivilités doit se faire à tous les niveaux non seulement par des sanctions appropriées, mais aussi par une politique d'éducation nécessitant un réel encadrement, par un personnel en nombre suffisant, qualifié, privilégiant l'écoute.

**Numéro et titre du ...sujet traité**

**18. Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'État et des collectivités territoriales ?**

L'Etat doit continuer à assurer le recrutement et la gestion de tous les personnels dans les établissements, garder la responsabilité en matière de programmes et de diplômes, rester garant de la laïcité, le budget de l'Education nationale devant être une priorité nationale, un investissement à long terme.

Verrouiller le processus de décentralisation pour ne pas accentuer les inégalités.

L'éducation est une mission de l'Etat, en application de la Constitution de 1958 ("L'enseignement public gratuit et laïc à tous les degrés est un devoir de l'Etat") et ne doit pas être au service des intérêts économiques locaux.

---

**Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)**

1 La remédiation doit se faire à l'école primaire ; au collège, conservons les classes hétérogènes, prévoyons des « passerelles » : pour cela, des moyens en heures et en personnel sont impératifs.

2 Lutter contre la violence demande sanctions et surtout éducation : pour avoir des groupes d'écoute, il faut des heures et du personnel formé.

3 L'Education doit rester Nationale, elle n'est pas à vendre.